

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Date de convocation
27 Février 2026

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	9	9
Objet de la délibération			
Affectation anticipée du résultat 2025			

N° de délibération
002 - 2026

Séance du 05 Mars 2026

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Catherine CLIMENT, Myriam SEVENERY, Vincente OBIOL, Marie-Line VIGNE, Claude CADENAT, André AGNIEL.

Absent(s) : Annie COGNON, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE, Françoise LLINARES.

* * *

Rapporteur : Delphine POIRIER, adjointe déléguée aux affaires sociales

L'affectation du résultat comptable N-1 se fait en principe après le vote du compte financier unique qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année N.

Le cadre budgétaire et comptable applicable au CCAS permet cependant de reprendre le résultat avant le vote de CFU. On parle alors de reprise anticipée du résultat. Au-delà de sa simple constatation, ceci permet l'affectation provisoire du résultat de l'exercice N-1 sur l'exercice N. Par la suite, l'approbation du résultat et son affectation ne pourront devenir définitives qu'après une délibération dédiée intervenant postérieurement au vote effectif du compte financier unique.

Comme chaque année, en l'absence de section d'investissement, et considérant à ce jour l'absence de besoin d'investissement, il est proposé de maintenir l'intégralité du résultat excédentaire en section de fonctionnement, soit 6 191,47€.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la fiche de calcul du résultat attestée par le comptable public,
Ouï l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE

L'affectation anticipée du résultat de fonctionnement 2025 du budget du CCAS.

La Secrétaire de séance,
Myriam SEVENERY

Le Président,
Jean-Marie FOURNIER

